



**MAIRIE DE MASSERAC**  
**8 Rue du lavoir**  
**44290 MASSÉRAC**

-----  
**Tél. : 02/40/87/24/18**

**Fax : 02/40/87/26/19**

**E-mail : [masserac@wanadoo.fr](mailto:masserac@wanadoo.fr)**

**Site internet : [www.mairie-masserac.fr](http://www.mairie-masserac.fr)**

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 9

Excusés : 5

Pouvoirs : 5

Conseillers votants : 14

L'an deux mil dix-sept, le mercredi treize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

*Présents* : Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Julien RICORDEL, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, Bruno MASETTO, Fabien DEMARCQ, Thierry OLIVIE, Jean Michel HUBER.

*Excusés et Pouvoirs*: Daniel Guillet - Pouvoir à Jean Michel HUBER, André CHASLES – Pouvoir à Fabrice SANCHEZ, Clotilde MOURAUD – Pouvoir à Thierry OLIVIE, Soumaya GUILLOUX – Pouvoir à Julien RICORDEL, Yveline KORCHEF – Pouvoir à Stéphanie LAFORGE.

*Secrétaire de séance* : Thierry OLIVIE

## **Compte rendu**

### **Réunion Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2017 à 19h30**

#### **1-Groupe Scolaire : Panneaux Photovoltaïques**

Une nouvelle réunion commission finances et spic photovoltaïque a eu lieu le lundi 11 décembre en présence de Monsieur JOLY, trésorier et Madame CANTIN, architecte.

Monsieur le Maire expose qu'une décision devait être prise à l'égard de l'activité du Spic, à l'arrêt depuis quelques années.

La problématique ainsi débattue lors de cette rencontre était de faire le choix entre :

- le changement des panneaux photovoltaïques et donc une reprise de la production d'énergie
- ou de refaire une toiture normale.

Après discussion (projections budgétaires, infos techniques ...), le choix se porte vers un changement des panneaux photovoltaïques.

Quelques rappels :

- L'emprunt contracté dont la prise en charge (capital et intérêts) devait se faire par le Spic a été payé par le budget communal depuis son origine en 2012, le spic n'ayant pas suffisamment de trésorerie, compte tenu du bâchage des panneaux et de l'arrêt de la production.
- Une indemnité de préjudice de 103 000€ a été encaissée sur le budget communal en 2015

Afin de régulariser cette situation, et pour couvrir les travaux de changement de panneaux, il convient de délibérer pour 2 choses :

- Réaffectation de l'indemnité perçue (en attente de décision) en 2015 sur le budget communal au budget Spic Photovoltaïque à hauteur de 103 000EUR.
- Prise en charge jusqu'au terme du contrat de prêt des intérêts de l'emprunt (50267.18EUR). La part capital sera elle prise en charge par le budget SPIC. Néanmoins, il sera demandé au Spic le remboursement de ceux-ci lorsque celui-ci aura trouvé un équilibre financier (soulte de l'indemnité et retour à la production d'électricité).

Une délibération est également nécessaire afin de voter la Décision Modificative suivante :  
Dépense en section de fonctionnement au compte 673 (annulation d'un titre sur exercice antérieur) : 103 000 €

tout en conservant l'équilibre budgétaire.

(Détail sera joint au compte rendu)

L'assemblée approuve à l'unanimité toutes ces propositions.

## **2-Ecole - Rythmes scolaires – Rentrée 2018 :**

Compte rendu réunion CA SPL du 12 décembre 2017

Il convient de délibérer sur le choix des rythmes scolaires : retour à 4 jours ou maintien à 4 jours et demi

Suite au conseil d'administration à Plessé, le président de la SPL souhaite qu'il y ait une harmonie.

Concernant la commune, Monsieur le Maire indique que pour les plus petits, il en ressort que le maintien à 4 jours et demi est beaucoup moins favorable que pour les grands.

Il est procédé au vote à bulletin secret : 8 votes contre le maintien à 4 jours et demi, 4 pour le maintien à 4 jours et demi, 1 nul, 1 blanc.

## **3-Station d'épuration :**

La nouvelle station est en service et est en phase de test et de réglage.

La réception définitive est prévue pour mars 2018 et l'inauguration aux beaux jours (sans doute mai/juin)

## **4-Halles commerciales :**

Enquête en cours auprès des particuliers dont la date limite est fixée au 20 janvier 2018

## **5-Terrains communaux :**

2 dans le bourg

1 au plessis

Une partie de ces terrains appartient à la commune, soit moins de 20m<sup>2</sup>.

Proposition de Mr le Maire de céder le terrain à 1€ le m<sup>2</sup>.

Frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Demande au géomètre de faire les 3 habitations en même temps.

Il est proposé à l'assemblée que les frais de géomètre soient pris en charge par la commune, à hauteur de 50%.

Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant :

- 10 pour
- 1 blanc
- 3 nuls

#### **6- Colis de Noël :**

Liste donnée aux intéressés pour la distribution

#### **7 – Tour de table:**

Julien indique que 2 devis ont été demandés pour le nettoyage des trottoirs du bourg (véolia et suiez)

Prochain conseil : Samedi 27 janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15